

Guillaume IV, a été suivi avec empressement par un bon nombre de citoyens de Montréal : il le sera, nous n'en doutons pas, par ceux des campagnes et des districts de Québec et des Trois Rivières.

“ La France est assez riche ; elle est trop généreuse pour ne pas récompenser les victimes de Juillet dernier, et leurs familles.—C'est donc moins de l'argent que nous devons lui offrir que l'expression de nos sentimens sympathiques : sentimens dont tous les amis d'une liberté sage sont animés.

“ Les plus légères offrandes seront reçues avec autant de gratitude que les plus fortes. Nous invitons donc nos concitoyens à souscrire, n'importe pour quelle somme ; mais en aussi grand nombre que possible, afin de prouver que, comme l'Angleterre et la France, ils ont l'arbitraire en horreur.

“ Le montant des souscriptions sera envoyé à Mr. Lafitte, par Mr. Fabre, Libraire de cette ville.”

D'après les dernières lettres reçues à Londres des Pays-Bas, le roi avait émané une proclamation qui avait causé une satisfaction générale à Gand, à Anvers et autres villes de Flandres. La majorité des habitans de ces villes paraissait opposée à la séparation des deux pays.

Le temps avait été très défavorable à la récolte, en Angleterre jusqu'au 13 septembre, date des dernières nouvelles. La potasse et la parasse continuaient à se bien vendre. Pendant la dernière semaine, il s'en était vendu 1750 quarts à Liverpool, la première à 29s. 6d. et 30s. 6d, et la dernière, 35s. 6d. et 36s.

Le *Montreal Gazette* donne l'analyse suivante de la dernière et de la présente Commission de la paix pour le district de Montréal.

La dernière Commission se composait de 167 individus, (indépendamment des juges et des conseillers,) dont 111 étaient Anglais, et 56 Canadiens.

La présente Commission se compose de 138 individus, dont 77 Anglais, et 61 Canadiens.—Ceux qui étaient de la dernière Commission sont au nombre de 80, dont 48 Anglais et 32 Canadiens.—Les nouveaux membres de la présente Commission sont au nombre de 58, dont 29 Anglais, et 29 Canadiens.—Ceux de la dernière Commission qui ne sont pas de la présente, sont au nombre de 87, dont 59 Anglais, et 28 Canadiens.

POUR L'OBSERVATEUR.—Enfin, la liste des juges de paix pour les trois districts est publiée. On voit par cette liste que le nombre des magistrats canadiens est un peu plus considéra-